

Après un lancement réussi, Valorise passe à la vitesse supérieure pour sa 2^e campagne d'auto-évaluation RSE

Avec de nouvelles fonctionnalités, la plate-forme d'auto-évaluation Valorise se perfectionne pour simplifier davantage les échanges RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) entre fournisseurs et distributeurs.

Valorise lance aujourd'hui sa deuxième campagne de collecte auprès des entreprises, avec l'objectif de rallier de nouveaux utilisateurs. Elle restera ouverte jusqu'au 30 novembre 2018.

Avec 8 distributeurs alimentaires (Aldi, Auchan, Carrefour, Casino, Intermarché, Lidl, Metro et Système U) engagés à utiliser Valorise auprès de leurs fournisseurs, plus de 1500 sites industriels inscrits, 84 secteurs d'activité représentés (selon la nomenclature d'activités de l'INSEE) parmi les répondants, dont 71% de PME, Valorise a confirmé l'intérêt des acteurs pour un tel outil dès la première année. Voir infographie complète [ici](#).



Pour cette deuxième campagne, de nouvelles fonctionnalités ont été apportées à la plateforme, en s'appuyant sur les retours d'expérience des utilisateurs, pour une meilleure accessibilité et un enrichissement des contenus. La plateforme permet désormais de :

- comparer ses résultats avec les performances moyennes des acteurs de son secteur et, en fin d'année, d'accéder au benchmark de la campagne 2018 ;
- suivre ses progrès d'année en année et sur chacun des 24 critères d'évaluation ;
- simplifier la saisie pour les entreprises comptant plusieurs sites de production.

Valorise renforce par ailleurs ses atouts clés au bénéfice des fournisseurs qui disposent ainsi d'un outil harmonisé permettant d'évaluer chaque site de production et de partager les résultats avec les enseignes de leur choix.

Consultez www.valo-rise.com pour en savoir plus. L'auto-évaluation 2018 est accessible, en français et en anglais, aux fournisseurs alimentaires et non alimentaires qui le souhaitent.

Valorise a été créé en juin 2017 par l'association de quatre organisations professionnelles, l'ANIA, Coop de France, la FCD et la FEEF, en partenariat avec GreenFlex. C'est la première plateforme web destinée à simplifier la transmission des informations RSE des fournisseurs vers leurs clients distributeurs, au travers d'un questionnaire commun basé sur la norme ISO 26000. Valorise s'inscrit ainsi en cohérence avec les attentes des consommateurs en matière de développement durable.

A propos de :

- **L'ANIA** (Association Nationale des Industries Alimentaires) rassemble 19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales. L'ANIA est l'un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. En 2015, elle a lancé un « kit RSE » destiné à accompagner les entreprises qui souhaitent mettre en place une démarche RSE simple et progressive. Valorise leur permet désormais de valoriser leurs initiatives RSE auprès des distributeurs de leur choix.

Contact presse : Sarah Fornier - sfornier@ania.net - 01 53 83 92 33

- **Coop de France** est la représentation unifiée des 2500 entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires dont 90% de PME ou TPE qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Elles représentent 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français et 1 marque alimentaire sur 3. Engagé depuis plus de 10 ans sur la RSE, Coop de France déploie sa stratégie RSE en accompagnant ses adhérents dans la mise en place d'une telle démarche avec des outils comme le programme 3D.

Contact presse : Arnaud Camuset - acamuset@coopdefrance.coop - 01 44 17 58 21

- **La FCD** (Fédération du Commerce et de la Distribution) regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, plus de 30 000 points de vente. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact presse : Frédérique Bayre - fbayre@fcd.fr - 01 44 43 99 13

- **La FEEF** (Fédération des Entreprises et des Entrepreneurs de France) fédère, représente et promeut près de 900 Entrepreneurs indépendants auprès des enseignes de la distribution (GSA, GSS, RHF, Cash and Carry, e-commerce...). Dans la sphère économique, elle fait valoir le rôle des PME via des mesures différenciées. Et, auprès des consommateurs, la FEEF valorise les actions RSE des PME labellisées ENTREPRENEURS+ENGAGÉS (E+). Le portail d'autoévaluation Valorise est une clé d'entrée dans le processus de labellisation E+.

Contact presse : Virginie Feuillebois - vfeuillebois@feef.org - 01 47 42 43 33

- **GREENFLEX** : « Le Groupe favorise l'accélération de la transition et la réduction de la facture environnementale et sociétale afin de relever les grands défis des entreprises en les accompagnant de la stratégie à l'action vers un avenir plus performant, un « Good Future ». GreenFlex compte plus de 300 collaborateurs déployés dans 15 bureaux en Europe, pour un chiffre d'affaires en 2017 de plus de 400 millions d'euros. L'entreprise accompagne depuis maintenant 8 ans plus de 700 clients. »

Contacts presse :

Louis Jauneau - 01 40 22 14 64 - ljauneau@greenflex.com

valorise

LE PORTAIL RSE DES FOURNISSEURS ET DISTRIBUTEURS

Pierre Bethuel - 01 83 62 88 15 / 06 60 91 78 89 - pierre@bprfrance.com

Anne Courtois - 01 83 62 88 16 / 06 61 84 18 90 - anne@bprfrance.com

